

S.I.V.O.M
Du Grand Sud de l'arrondissement de Lille

Hôtel de Ville de SECLIN
Tél : 03 20 62 91 29

RAPPORT D'ACTIVITE DU SIVOM

Année 2016

A - DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

<u>Nom du groupement</u> :	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple, dit à la carte, du Grand Sud de de l'arrondissement de Lille.
<u>Date de création</u> :	5 Avril 2002
<u>Commune siège</u> :	SECLIN Hôtel de Ville B.P. 169 - 59471 SECLIN Cédex
<u>Communes membres</u> :	<p>33 communes depuis 2009.</p> <p>Communes membres depuis le 3 Février 2009 :</p> <p>Allennes-les-Marais, Anstaing, Annoeullin, Attiches, Avelin, Bauvin, Bouvines, Camphin-en-Carembault, Cappelle-en-Pévèle, Carnin, Chemy, Cobrieux, Cysoing, Ennevelin, Fretin, Genech, Gondecourt, Gruson, Herrin, Houplin-Ancoisne, La Neuville, Lesquin, Louvil, Noyelles-lez-Seclin, Péronne-en-Mélantois, Phalempin, Provin, Sainghin-en-Mélantois, Seclin, Templemars, Templeuve, Vendeville, Wattignies.</p>
<u>Population totale concernée</u> :	<p>114.672 habitants</p> <p>Nombre de communes ayant souscrit uniquement à la compétence « aéroport » : 10 - 31.747 habitants</p> <p>Nombre de communes ayant souscrit à la compétence « aéroport » + « contournement sud de Lille » : 23 - 82.925 habitants</p>
<u>Nom du Président</u> :	<p><i>Président réélu pour une nouvelle mandature de 6 ans le 26 mai 2014</i></p> <p>Bernard DEBREU</p>
<u>Noms des Vice-présidents et fonctions</u> :	<p><i>Vice-Présidents élus pour 6 ans le 26 mai 2014</i></p> <p>Luc FOUTRY, Premier Vice-président délégué au suivi des monitorings de l'aéroport</p> <p>Frédéric BAILLOT, Deuxième Vice-président délégué au suivi des réclamations des riverains</p>

	<p>de l'aéroport</p> <p>Gérard MAYOR, Troisième Vice-président délégué à la compétence aéroport</p> <p>Marie-Renée PELON, Quatrième Vice-présidente déléguée au suivi de la Commission Consultative de l'Environnement</p> <p>Jean-Paul BEAREZ, Cinquième Vice-président délégué aux relations avec les communes du SIVOM</p> <p>Alain DUSAUSOY, Sixième Vice-président délégué à la communication</p> <p>Béatrice MULLIER, Septième Vice-présidente déléguée aux finances et au budget</p> <p>Francis FAUCOMPRESZ, Huitième Vice-président délégué aux relations avec le SMALIM (Syndicat Mixte des Aéroports de Lille et Merville - propriétaire de l'aéroport)</p> <p>Jean-Claude SARAZIN, Neuvième Vice-président délégué au Contournement Sud de Lille</p>
--	--

B - DISPOSITIONS FINANCIERES ET FISCALES

<u>Mode de financement :</u>	Contribution des communes membres
<u>Redevances et taxes perçues sur l'utilisateur :</u>	Néant

C - EXERCICE DES COMPETENCES AU COURS DE L'ANNEE 2016

<u>Compétences obligatoires :</u>	Néant
<u>Compétences optionnelles :</u>	<p>1 - Protection et défense des intérêts des populations concernées par le contournement sud de Lille (23 communes - 82.925 habitants)</p> <p>2 - Protection et défense des intérêts des populations concernées par les nuisances de</p>

	l'aéroport de Lesquin (33 communes - 114.672 habitants)
<u>Date de la prise de compétences :</u>	Pas d'évolution depuis la création du SIVOM

D – REALISATIONS DE L'ANNEE 2016

<u>Début mars 2016</u>	Mise en œuvre de nouvelles trajectoires par guidage satellitaire, présentées lors de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Lille-Lesquin (Préfecture) par le Service de la Navigation Aérienne. Pour les décollages par vent d'Est, les survols ne doivent plus passer au centre de Fretin, Templeuve, Genech, Cappelle-en-Pévèle. Pour les départs courts par vent d'Ouest, les avions ne doivent plus passer au-dessus d'Avelin et Attiches, mais survoler la forêt de Phalempin. Par ailleurs, depuis l'été 2015, la plupart des avions ont la capacité de monter plus vite plus haut au décollage, ce qui engendre moins de bruit pour les riverains de l'aéroport.
<u>3 mars 2016 :</u>	<p>Conseil syndical du SIVOM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation de la demande d'adhésion de Wattignies à la compétence optionnelle « Contournement Sud de Lille », en plus de la compétence « Aéroport de Lesquin ». - Rapport d'Orientations Budgétaires 2016 : le résultat de clôture 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 7.108 euros. Le ROB est adopté à l'unanimité moins une abstention. - Débat d'Orientations Budgétaires 2016 : Pour 2016, il est prévu 14.500 euros de recettes (la contribution des communes membres reste identique à l'année précédente : 15 centimes d'euro par habitant pour les communes ayant souscrit aux deux compétences, et 10 centimes par habitant pour les communes ayant souscrit à la seule compétence « aéroport »). Il est proposé de maintenir les dépenses au même niveau qu'en 2015, à savoir 17.100 euros, avec la perspective d'un résultat de clôture 2016 positif à hauteur de 4.508 euros. Il est décidé de limiter la distribution du bulletin

	<p>du SIVOM via une société prestataire. Les élus des communes volontaires feront distribuer toutes boîtes ce bulletin par leurs propres moyens. Par ailleurs, l'adhésion de Wattignies aux deux compétences apportera à partir de 2016 des recettes complémentaires (+ 700 euros environ).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des signalements d'avions septembre 2015/février 2016 : le nombre de signalements est en baisse. Le nombre de mouvements également (- 8% en 2015 par rapport à 2014) Une exception est bien sûr à prévoir en 2016, en raison du déroutement d'avions vers la plateforme de Lesquin, en raison de l'attentat à Bruxelles-Zaventem. La question de l'augmentation des vols de nuit est également soulevée (6,14% en 2015 contre moins de 5% les années précédentes). - Débat sur le Contournement Sud-Est de LILLE : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est en cours d'élaboration. Les élus du SIVOM ont demandé à ce qu'y soit inscrit la nécessité de réaliser des études d'impact très approfondies au cas où le projet de Contournement Sud de Lille réapparaîtrait dans l'actualité.
<p><u>24 mars 2016</u> :</p>	<p>Conseil syndical du SIVOM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débat sur le compte-rendu de la séance du 3 mars 2016 : Hervé Capelle, élu de Genech, souligne que les habitants sont très mécontents des survols, même s'ils ne signalent pas tous les avions gênants. Il s'inquiète aussi de l'augmentation potentielle du nombre de mouvements et de la taille des avions. Le Président, Bernard Debreu, souligne l'augmentation du taux d'emport, qui limite le nombre de mouvements (16.000 pour une capacité de 20.000 à Lesquin), ainsi que l'amélioration des qualités acoustiques des nouveaux avions. Il incite tous les habitants à signaler les avions les plus gênants, afin d'améliorer la veille de l'aéroport sur les compagnies et pilotes. Par ailleurs, l'aéroport analyse tous les signalements, et des rappels à la règle sont envoyés aux compagnies lorsque la procédure n'a pas été respectée. La question des vols de nuit est de nouveau soulevée par Alain Dusausoy, Maire de Noyelles-lez-Seclin et Vice-Président du SIVOM. Frédéric Baillot, Maire de Templemars et Vice-Président du SIVOM propose de reprogrammer prochainement une visite de l'aéroport pour les signaleurs.

	<ul style="list-style-type: none"> - Vote du compte administratif et du compte de gestion 2015 : les dépenses 2015 s'élèvent à 16.435,01 euros et les recettes à 14.716,85 euros. L'excédent de clôture est de + 7.108,01 euros. Le compte administratif est adopté à l'unanimité. L'affectation du résultat également. - Vote du Budget Primitif 2016 : le Président propose d'équilibrer le BP à hauteur de 22.708,01 euros. Les recettes vont augmenter en 2016 à hauteur de 15.600 euros (augmentation de la population et adhésion de Wattignies aux deux compétences). Les dépenses de personnel vont baisser à hauteur de 10.628,01 euros du fait du regroupement des tâches administratives du SIVOM sur deux salariés au lieu de trois. Les frais de bulletins d'informations vont aussi baisser grâce à la distribution par les communes.
<p><u>Avril 2016</u> :</p>	<p>Publication du bulletin d'informations n°15 du SIVOM. Au sommaire : la mise en œuvre de nouvelles trajectoires satellitaires des avions au départ de l'aéroport de Lesquin, et le point sur le projet de Contournement Sud de Lille.</p>
<p><u>20 septembre 2016</u> :</p>	<p>Conseil syndical du SIVOM au sein de l'aéroport de Lesquin, en présence des responsables du Service de la Navigation Aérienne, et de l'Aviation Civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du rapport d'activités 2015 du SIVOM : il est adopté à l'unanimité. - Bilan des signalements d'avions mars/septembre 2016 : suite aux très nombreux signalements de l'été 2016 en provenance de Péronne-en-Mélantois, Genech, Louvil, Houplin-Ancoisne et Annoeullin, un bilan des nouvelles trajectoires satellitaires et des mesures correctives s'imposent. En effet, en décollage vent d'Est, les avions ne respectent pas le couloir entre la voie TGV et l'autoroute A23. Un suivi hebdomadaire a été opéré par le SNA depuis mars 2016, et de nombreux rappels à la procédure ont été envoyés aux compagnies. Des plaquettes de sensibilisation et des messages ont été diffusés à tous les pilotes. Un décalage radial d'un degré a été expérimenté pour essayer d'éviter le centre de Péronne-en-Mélantois, Louvil, Genech, mais la gêne reste identique. Une campagne de mesure de bruit est en cours depuis juillet 2016 à Péronne-en-Mélantois. Un projet d'amélioration des trajectoires est présenté aux élus : en décollage vent d'Est permettre aux avions de virer vers le Sud dès 400 pieds au lieu de 700 actuellement, et décaler la trajectoire de

	<p>500 m vers l'Ouest. Pour cela, il faut un vote de la CCE (Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Lille). Les élus de Fretin et Templeuve expriment leurs craintes de voir se rapprocher la trajectoire de leur territoire. Les élus de Péronne-en-Mélantois exigent une amélioration sensible et rapide. Il faudra trouver un juste milieu et un consensus pour éviter les centres-bourgs, sachant que les avions ne pourront pas éviter toutes les maisons étant donné l'urbanisation autour de l'aéroport.</p>
<p><u>14 juin et 24 octobre 2016</u> :</p>	<p>Conseils Syndicaux du SMALIM (Syndicat Mixte des Aéroports de Lille et Merville, propriétaire de l'aéroport de Lesquin) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation des nouveaux élus, Débat d'Orientations Budgétaires, présentation du rapport annuel 2015 de l'aéroport de Lesquin, aire de grands passages des gens du voyage, etc...
<p><u>28 octobre 2016</u> :</p>	<p>Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Lille-Lesquin (CCE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur le trafic 2015 : légère baisse du nombre de passagers (1,54 million), baisse du nombre de mouvements de 8%, et augmentation du taux d'emport, légère baisse du nombre de vols de nuit en 2016 par rapport à 2015 (environ 5%). - Bilan des signalements : Très forte augmentation du nombre de plaintes, provenant de Péronne-en-Mélantois, Seclin, Genech, Annoeullin, Louvil notamment. Pour Péronne-en-Mélantois, Genech et Louvil, les signalements portent sur les décollages par vent d'Est. La nouvelle trajectoire satellitaire a en effet rapproché les survols de ces communes. Pour Seclin et Annoeullin, les signalements portent sur les décollages par vent d'Ouest, avec un certain nombre de dépassements des avions de l'autoroute A1 qui provoquent notamment des survols directs de Burgault à Seclin (départs courts) et des survols du centre d'Annoeullin (départs longs). Plusieurs mesures correctives ont été menées par l'Aviation Civile depuis mars 2016, mais elles sont insuffisantes au regard des riverains. - Ajustement des trajectoires satellitaires : le Service de la Navigation Aérienne propose de modifier les nouvelles trajectoires pour réduire le ressenti des nuisances. Pour les décollages vent d'Est virage possible dès 400 pieds d'altitude et décalage de la trajectoire à 500 m vers l'Ouest pour ne plus survoler directement les centres de Péronne-en-Mélantois, Genech et Louvil. Mise en œuvre début mars 2017. Pour les décollages vent d'Ouest ajout d'un point GPS dans la trajectoire pour éviter le survol du centre

	d'Annoeullin. Mise en œuvre au cours de l'été 2017. Cet ajustement est adopté à l'unanimité des membres de la CCE.
<u>22 novembre 2016 :</u>	Réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, organe du SMALIM dans lequel siège un membre du SIVOM Grand Sud de Lille. Compte-rendu d'exploitation de l'aéroport, qualité du service, mesures de protection de l'environnement, etc..
<u>Décembre 2016 :</u>	Publication du bulletin d'informations n°16 du SIVOM. Au sommaire : l'annonce et les cartes des nouvelles trajectoires satellitaires, qui seront de nouveau modifiées en mars 2017, en raison d'innombrables plaintes venant des habitants de Péronne-en-Mélantois (décollages vent d'Est). Une amélioration est également à prévoir pour Annoeullin au cours de l'été 2017 (décollages vent d'Ouest) avec la publication d'un nouveau point GPS permettant d'éviter le survol du centre d'Annoeullin.

D - BIENS MIS A DISPOSITION

Néant.

E - LISTE DES EQUIPEMENTS PROPRES

Néant.

F - PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT

<u>Personnel mis à disposition :</u>	Néant
<u>Personnel de l'EPCI :</u>	<p>Deux agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Secrétaire Générale (cat. A) responsable administrative de l'EPCI (22,75 h/mois) - Un Responsable Financier (cat. A ou B) pour la comptabilité et le suivi administratif en lien avec la Préfecture (19,5 h/mois)

